

Le 31 mars 2020

A Madame, Monsieur le Maire de

Madame, Monsieur le Maire,

Le Premier Ministre a annoncé, lundi 23 mars, une restriction forte sur la possibilité de tenir des marchés de plein air pour des raisons sanitaires. Leur continuité est, aujourd'hui, soumise à dérogation du préfet demandée par le maire. A ce titre, vous avez la possibilité d'assurer le maintien de l'activité agricole et paysanne et la continuité de l'approvisionnement, en produits locaux et de qualité, de la population de votre territoire. En effet, les systèmes de vente directe, entre autres les marchés, sont particulièrement développés chez les petits producteurs en agriculture paysanne et biologique. Il est vital que les consommateurs restent approvisionnés, il est vital que les agriculteurs puissent écouler les denrées qu'ils produisent. Les attentes croissantes de la société vis-à-vis des circuits courts ne doivent pas être victimes d'un traitement inéquitable entre toutes les formes de distribution que les consommateurs empruntent.

La vente sur les marchés peut, si les mesures adéquates sont prises, s'avérer moins risquée en termes de contacts et de dispersion du coronavirus que la vente en supérettes ou en hypermarchés où les clients touchent les produits et denrées, utilisent des paniers ou caddies non désinfectés etc.

En ce sens, nous vous demandons d'autoriser à nouveau l'organisation des marchés alimentaires dans les meilleures conditions nécessaires au respect des mesures « barrières » contre la propagation du coronavirus.

Vous pouvez prendre connaissance en pièce jointe du document « [mesures pour le maintien des marchés alimentaires de plein vent](#) » et de la « [proposition d'organisation d'un marché de plein vent pour respecter les gestes barrières](#) ». Ces dispositions sont à adapter à l'importance et à la configuration du marché.

Dans l'attente d'une décision urgente de votre part, nous transmettons ce courrier en copie au préfet de notre département.

Vous remerciant pour votre retour rapide, nous restons à votre disposition pour vous soutenir dans la réorganisation du marché alimentaire et l'application des consignes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, nos très respectueuses salutations,